

**BDO DRC**

**Economic Insights**

# Loi de finances 2026 de la République démocratique du Congo

Ambitions budgétaires, contraintes structurelles et enjeux de  
crédibilité de l'exécution

Mars 2026

**BDO**



**Blaise MBATSHI**  
Country Senior Partner  
& Managing Director  
Email : [blaise.mbatshi@bdo-ea.com](mailto:blaise.mbatshi@bdo-ea.com)



**Yves AWA MUGUMA**  
Advisory Supervisor  
Email : [yves.awa@bdo-ea.com](mailto:yves.awa@bdo-ea.com)

## Résumé exécutif

Cette note propose une analyse structurée et critique de la Loi de finances 2026 de la République démocratique du Congo. Elle s'appuie sur les documents budgétaires officiels du Ministère du Budget - exposé des motifs, annexes explicatives des recettes et des dépenses, Cadre budgétaire à moyen terme 2026-2028 et Déclaration sur les risques budgétaires - ainsi que sur des données macroéconomiques issues d'institutions nationales et internationales, notamment la Banque Centrale du Congo, l'Institut National de la Statistique et la Banque mondiale (World Development Indicators). L'analyse vise à offrir une lecture à la fois factuelle et orientée décision du budget 2026, en examinant la structure des recettes, la composition des dépenses, les hypothèses macroéconomiques et les principaux risques budgétaires. Elle est complétée par une mise en perspective historique permettant d'évaluer la crédibilité de la programmation budgétaire à partir des écarts entre prévisions et réalisations. La Loi de finances 2026 traduit une ambition budgétaire réelle, portée par une progression des dépenses et une orientation vers l'investissement public. Toutefois, cette dynamique repose sur des équilibres encore fragiles, caractérisés par une dépendance persistante aux recettes extractives, une pression fiscale limitée et une forte sensibilité aux conditions macroéconomiques, notamment au taux de change. L'analyse met en évidence une contrainte structurelle majeure des finances publiques congolaises : l'écart récurrent entre crédits votés et paiements effectifs, particulièrement marqué pour les dépenses d'investissement. Cette situation limite la capacité du budget à produire des effets économiques à la hauteur des objectifs affichés. Dans ce contexte, la crédibilité budgétaire apparaît comme l'enjeu central de la Loi de finances 2026. Les risques d'exécution identifiés sont susceptibles d'affecter la matérialisation des opportunités économiques et doivent être pleinement intégrés par les entreprises, les investisseurs et les partenaires techniques et financiers dans leurs décisions.



## Points clés - Loi de finances 2026

- ▶ Le budget 2026 s'inscrit dans une dynamique d'expansion, avec une hausse des dépenses de 50 691,8 milliards FC (17,6 milliards USD) en 2025 à 54 335,8 milliards FC (22,0 milliards USD) en 2026, portée par une orientation vers l'investissement public
- ▶ La structure des recettes demeure concentrée, avec une forte dépendance aux ressources extractives et à quelques impôts dominants (IS, TVA), limitant la diversification fiscale
- ▶ Les dépenses d'investissement occupent une place centrale dans la programmation, mais leur exécution reste historiquement faible (4,8 % pour les équipements et 3,9 % pour les constructions en 2024)
- ▶ L'écart entre crédits votés et paiements effectifs constitue la principale contrainte de crédibilité budgétaire
- ▶ Les équilibres budgétaires restent fortement exposés aux risques macroéconomiques : volatilité des matières premières, contraintes de trésorerie, incertitudes sur les financements extérieurs et fluctuations du taux de change

## 1. Contexte macroéconomique et cadrage budgétaire

La Loi de finances 2026 a été élaborée dans un environnement macroéconomique marqué par une relative stabilisation des principaux équilibres, mais également par la persistance de vulnérabilités structurelles. Au niveau international, l'évolution des prix des matières premières, le ralentissement de certaines grandes économies et les conditions financières globales continuent d'influencer les perspectives des économies exportatrices de ressources naturelles.

Dans ce contexte, la République démocratique du Congo demeure fortement exposée aux chocs externes, en raison de sa dépendance au secteur extractif. Les performances économiques restent étroitement liées à l'évolution des cours des matières premières, en particulier dans le secteur minier, principal moteur de la croissance.

Sur le plan interne, les indicateurs récents suggèrent une dynamique globalement favorable, caractérisée par une croissance soutenue et une inflation en décélération. Cette évolution prolonge les tendances observées en 2025, marquées par une activité robuste (croissance estimée à 5,8 %), mais concentrée autour du secteur minier, ainsi que par des tensions persistantes sur le marché des changes.

Dans ce cadre, les hypothèses macroéconomiques retenues pour 2026 constituent un élément central du cadrage budgétaire. Elles conditionnent directement le niveau attendu des recettes publiques, la soutenabilité des dépenses et, plus largement, la crédibilité du budget.

### 1.1. Hypothèses macroéconomiques de la Loi de finances 2026

Les hypothèses macroéconomiques reposent sur un scénario de stabilisation, combinant une croissance soutenue, une inflation maîtrisée et une relative stabilisation du taux de change.

Le taux de croissance du PIB réel est projeté à 5,3%, dans un contexte où l'activité demeure largement tirée par le secteur minier, confirmant la dépendance structurelle de l'économie congolaise aux industries extractives.

L'inflation moyenne est projetée à 4,4%, traduisant la poursuite du processus de désinflation engagé depuis 2024. Cette hypothèse reste toutefois conditionnée à la stabilité du taux de change et à l'évolution des prix des biens importés.

Le taux de change est projeté à 2,467,0 FC/USD en moyenne annuelle et à 2,634,1 FC/USD en fin de période, reflétant une hypothèse de stabilisation du franc congolais après les tensions observées en 2024 et 2025.

TABLE 1 - Principales hypothèses macroéconomiques retenues pour 2026

Indicateur	Valeur
Taux de croissance du PIB (%)	5,3
Déflateur du PIB (%)	13,8
Taux d'inflation moyen (%)	4,4
Taux d'inflation fin période (%)	6,1
Taux de croissance du secteur minier (%)	5
Taux de change moyen (FC/USD)	2 467,00
Taux de change fin période (FC/USD)	2 634,10
PIB réel (milliards FC)	19 465,00
PIB nominal (milliards FC)	269 291,90

Source : : Loi de finances 2026, exposé des motifs ; Banque Centrale du Congo (BCC) ; Institut National de la Statistique (INS).

Dans l'ensemble, ces hypothèses traduisent un scénario de stabilisation macroéconomique. Elles apparaissent globalement prudentes en matière d'inflation, mais restent sensibles à l'évolution du taux de change et aux conditions externes.

## 1.2. Trajectoire budgétaire générale

La Loi de finances 2026 prévoit un budget global de 54,335,8 milliards de FC (22,0 milliards USD), contre 50,691,8 milliards de FC (17,6 milliards USD) en 2025. Le budget général s'établit à 48,969,3 milliards de FC (19,8 milliards USD), complété par 962,3 milliards de FC (0,4 milliard USD) de budgets annexes et 4,404,2 milliards de FC (1,8 milliard USD) de comptes spéciaux.

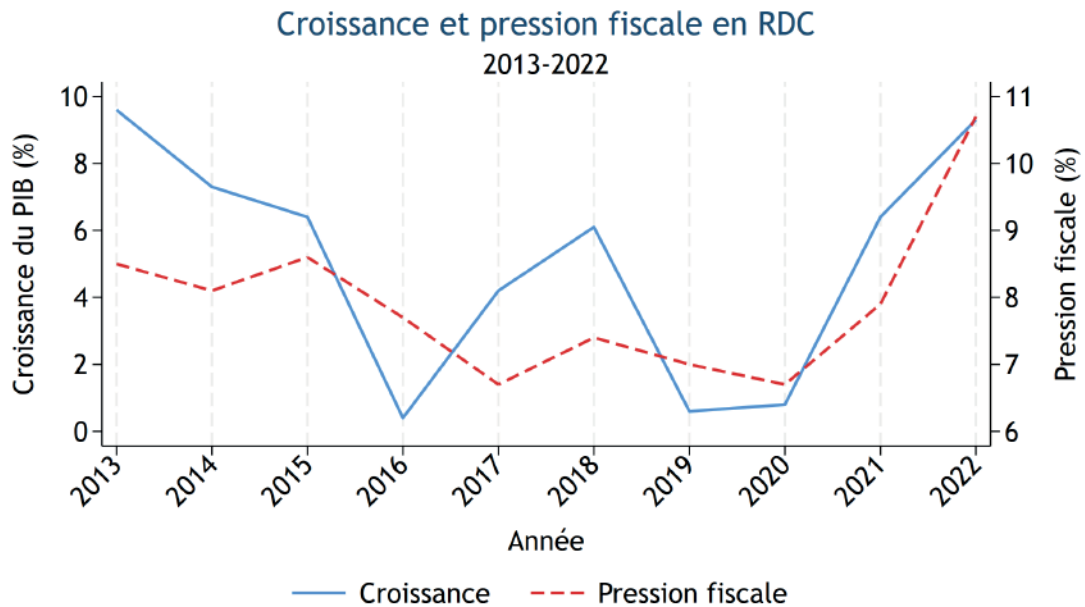
Cette évolution s'inscrit dans une trajectoire d'expansion budgétaire progressive, reflétant à la fois l'augmentation des besoins de financement de l'État et les efforts de mobilisation des ressources publiques.

La structure du budget demeure dominée par les recettes internes, principal levier de financement, tandis que les recettes extérieures conservent un rôle significatif, traduisant une dépendance partielle aux appuis extérieurs.

Du côté des dépenses, la programmation met en évidence une montée en puissance des investissements, notamment en équipements et en infrastructures, tout en maintenant un niveau élevé de dépenses courantes, en particulier les dépenses de personnel et les transferts.

Dans ce contexte, la Loi de finances 2026 s'inscrit dans une logique d'expansion, mais dans un environnement où les marges de manœuvre restent contraintes. La dépendance aux recettes extractives, le niveau encore limité de la pression fiscale et les incertitudes macroéconomiques constituent des facteurs susceptibles d'affecter la réalisation effective des objectifs budgétaires.

À cet égard, l'évolution conjointe de la croissance économique et de la pression fiscale met en évidence une mobilisation encore limitée des ressources intérieures, malgré une dynamique de croissance globalement favorable.



**FIGURE 1** - Croissance économique et pression fiscale en RDC

Source : Banque mondiale, World Development Indicators (WDI), 2013-2022 (dernières informations disponibles).

**Lecture BDO.** Le cadrage macroéconomique de la Loi de finances 2026 repose sur un scénario de stabilisation globalement cohérent, mais exposé à des incertitudes significatives, notamment liées au taux de change et à la dépendance aux matières premières. Dans ce contexte, la robustesse des hypothèses macroéconomiques apparaît comme un déterminant central de la crédibilité budgétaire, en conditionnant directement la dynamique des recettes publiques et la soutenabilité des équilibres budgétaires.

## 2. Structure de la Loi de finances 2026

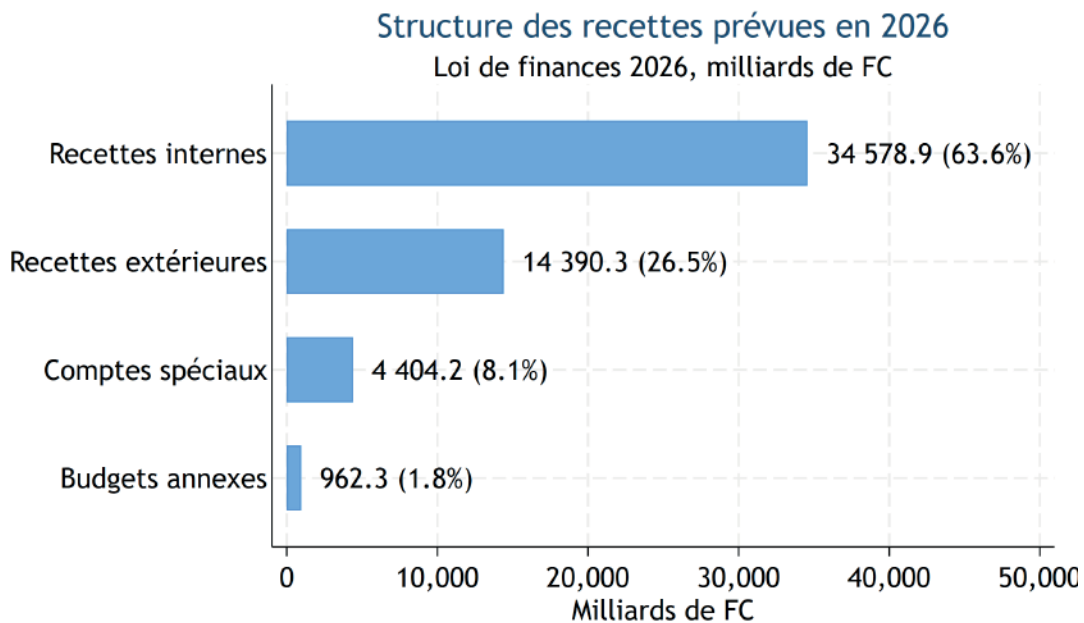
L'analyse de la Loi de finances 2026 repose sur une lecture conjointe de la structure des ressources et des choix d'allocation des dépenses. Elle permet d'identifier les arbitrages budgétaires ainsi que les priorités implicites de la politique économique.

Dans un contexte de contraintes de financement et de vulnérabilités macroéconomiques, la structure du budget reflète un double objectif : renforcer la mobilisation des ressources domestiques et soutenir l'investissement public.

### 2.1. Structure des recettes

Les recettes du budget demeurent dominées par les ressources internes, principal levier de financement des politiques publiques, traduisant les efforts engagés en matière de mobilisation des recettes. Les recettes extérieures conservent toutefois un rôle significatif, représentant 26,5 % du total, notamment pour le financement des investissements, ce qui reflète une dépendance partielle aux appuis extérieurs.



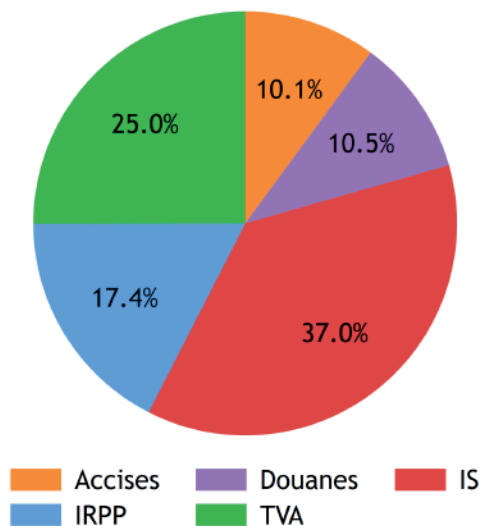


**FIGURE 2** - Structure des recettes prévues en 2026  
 Source : Loi de finances 2026, Doc. no1 et annexes explicatives des recettes (Doc. no4).

Au sein des recettes internes, la structure fiscale apparaît concentrée autour de quelques grands impôts. L'impôt sur les sociétés (IS) constitue la principale source de recettes, suivi de la TVA et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Les accises et les recettes douanières complètent cet ensemble, avec une contribution plus modérée.

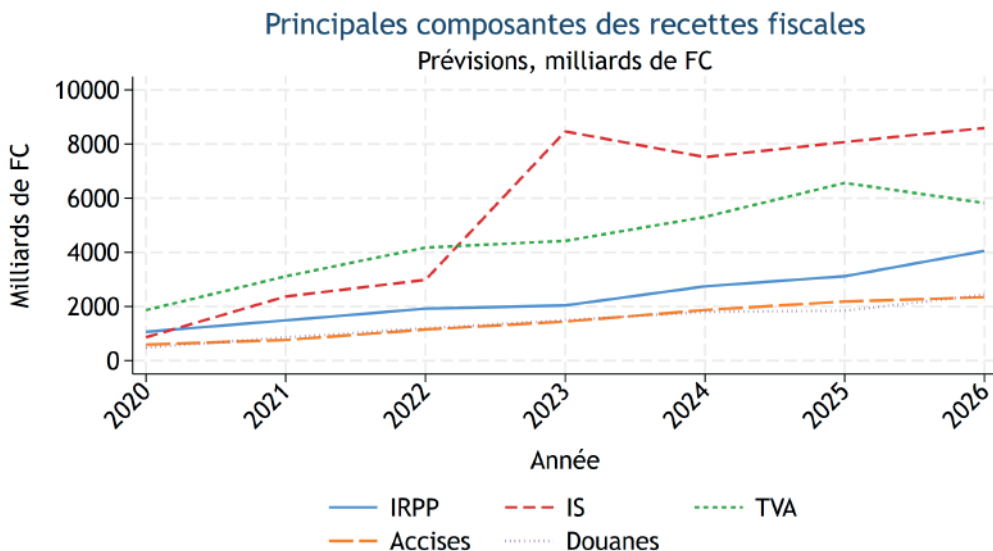
### Répartition des principales recettes fiscales en 2026

Prévisions, en pourcentage du total



**FIGURE 3** - Répartition des principales recettes fiscales en 2026 (en % du total)  
 Source : calculs BDO DRC à partir des annexes explicatives des recettes (Doc. no4), Ministère du Budget, 2013-2026.

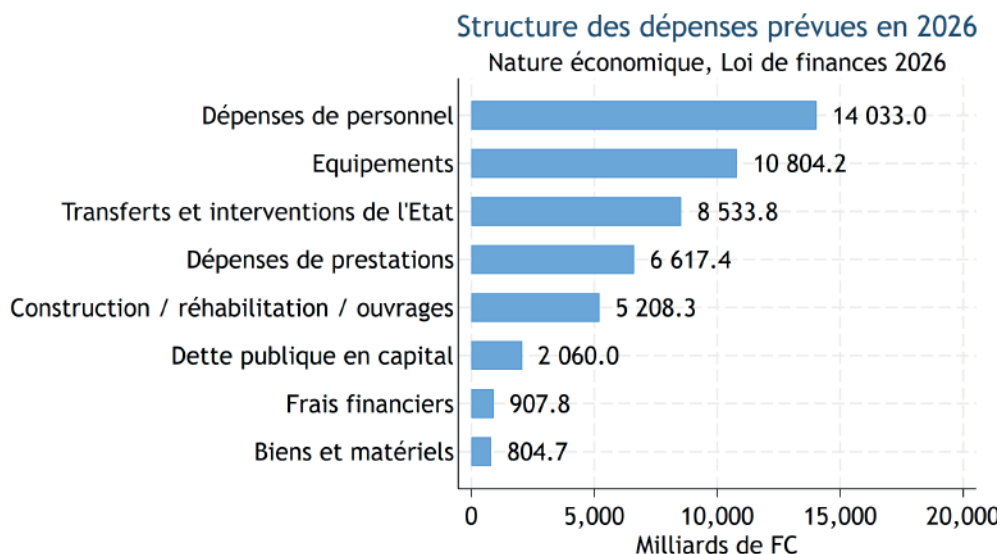
Cette structure traduit une base fiscale encore concentrée, fortement dépendante de la performance des entreprises et du secteur extractif, ce qui expose les recettes publiques aux fluctuations des cours des matières premières et à la conjoncture économique.



**FIGURE 4** - Principales composantes des recettes fiscales  
Source : calculs BDO DRC à partir des annexes explicatives des recettes (Doc. no4), Ministère du Budget, 2013-2026.

## 2.2. Structure économique des dépenses

La structure économique des dépenses met en évidence un poids élevé des dépenses rigides, notamment les dépenses de personnel et les transferts, qui limitent les marges de manœuvre budgétaires à court terme.



**FIGURE 5** - Structure des dépenses prévues en 2026 (nature économique)  
Source : Loi de finances 2026, annexes explicatives des dépenses (Doc. no5).

Parallèlement, les dépenses d'investissement occupent une place importante dans la programmation, représentant environ 32,6 % du budget à travers les équipements et les dépenses de construction / réhabilitation, traduisant une orientation vers le soutien à la croissance et au renforcement des capacités productives.

Toutefois, leur portée doit être relativisée au regard de l'historique d'exécution budgétaire, marqué par des écarts récurrents entre prévisions et réalisations. En pratique, ces dépenses constituent souvent la principale variable d'ajustement en cours d'exercice.

TABLE 2 - Structure des dépenses prévues en 2026 par nature économique

Catégorie	Montant (Mds FC)	Part (%)
Dépenses de personnel	14 033,00	28,6
Équipements	10 804,20	22
Transferts et interventions de l'État	8 533,80	17,4
Dépenses de prestations	6 617,40	13,5
Construction / réhabilitation / ouvrages	5 208,30	10,6
Dette publique en capital	2 060,00	4,2
Frais financiers	907,8	1,9
Biens et matériels	804,7	1,6
<b>Total</b>	<b>48 969,30</b>	<b>100</b>

Source : Loi de finances 2026, annexes explicatives des dépenses (Doc. no5).

### 2.3. Allocation sectorielle et priorités budgétaires

L'analyse fonctionnelle du budget met en évidence les priorités implicites de l'action publique. Les fonctions régaliennes, notamment les services généraux, la défense et la sécurité, occupent une place importante dans un contexte marqué par des contraintes sécuritaires persistantes.

Parallèlement, les dépenses consacrées aux affaires économiques et aux infrastructures traduisent une volonté de soutenir l'activité productive, tandis que les secteurs sociaux, notamment l'enseignement et la santé, bénéficient également d'une part significative des ressources.

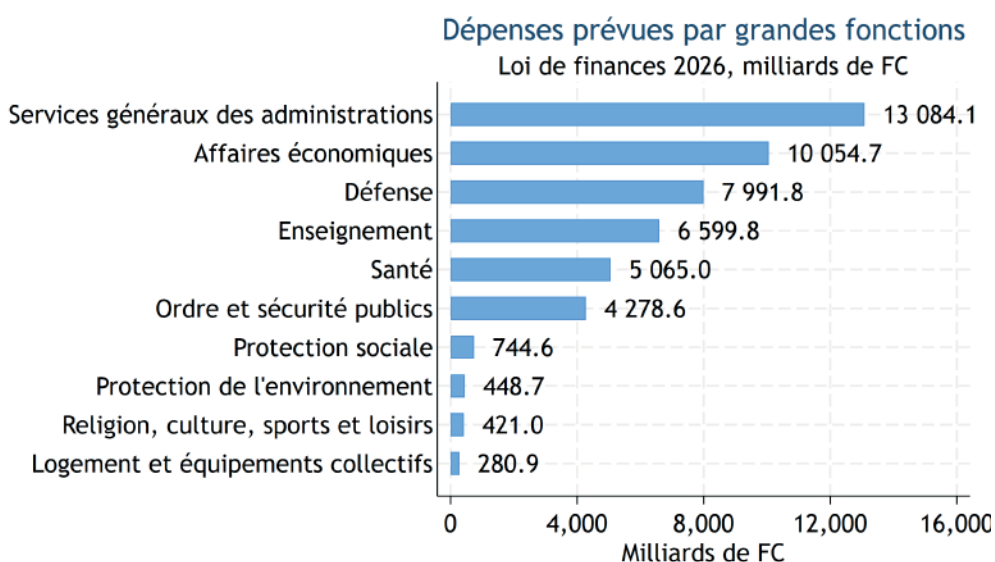


FIGURE 6 - Dépenses prévues par grandes fonctions

Source : Loi de finances 2026, annexes explicatives des dépenses (Doc. no5).

TABLE 3 - Projected expenditure in 2026 by major functions

Fonction	Montant (Mds FC)	Part (%)
Services généraux des administrations	13 084,10	23,8
Affaires économiques	10 054,70	18,3
Défense	7 991,80	14,6
Enseignement	6 599,80	12
Santé	5 065,00	9,2
Ordre et sécurité publics	4 278,60	7,8
Protection sociale	744,6	1,4
Protection de l'environnement	448,7	0,8
Religion, culture, sports et loisirs	421	0,8
Logement et équipements collectifs	280,9	0,5
<b>Total</b>	<b>54 335,80</b>	<b>100</b>

Source : Loi de finances 2026, annexes explicatives des dépenses (Doc. no5).

L'évolution des dépenses par grandes fonctions confirme la progression des allocations dans les secteurs régionaux et économiques.

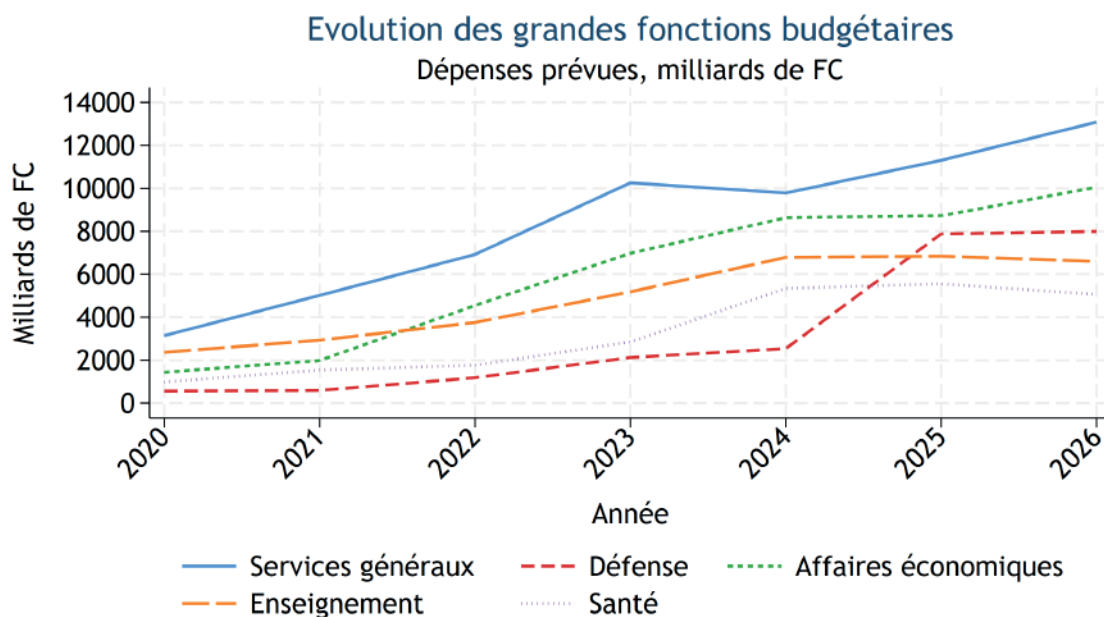


FIGURE 7 - Évolution des dépenses par grandes fonctions

Source : calculs BDO DRC à partir des annexes explicatives des dépenses (Doc. no5), Ministère du Budget, 2020-2026.

Dans l'ensemble, la structure sectorielle du budget traduit un arbitrage entre les impératifs de souveraineté, les besoins de fonctionnement de l'État et les objectifs de développement.

**Lecture BDO.** La structure de la Loi de finances 2026 reflète une orientation vers le renforcement de l'investissement public et de la mobilisation des ressources internes. Toutefois, la concentration des recettes, le poids des dépenses rigides et les contraintes d'exécution limitent la portée effective de ces orientations.

### 3. Crédibilité budgétaire : lecture historique des prévisions et réalisations (2013 -2024)

L'évaluation de la Loi de finances 2026 doit être mise en perspective avec l'historique d'exécution budgétaire. Au-delà de la cohérence des prévisions, la crédibilité d'un budget dépend de la capacité effective de l'État à traduire les autorisations de dépenses en paiements réels.

L'expérience récente des finances publiques en République démocratique du Congo met en évidence une caractéristique structurelle : l'existence d'écarts récurrents entre les montants votés et les dépenses effectivement exécutées. Cette réalité conditionne directement l'impact économique des politiques publiques.

#### 3.1. Évolution des prévisions et des réalisations globales

Sur longue période, les dépenses publiques affichent une progression significative, traduisant une montée en puissance du rôle de l'État. Toutefois, cette dynamique s'accompagne d'un écart persistant entre les prévisions budgétaires et les paiements effectifs.

Les paiements, qui constituent l'indicateur le plus pertinent de la dépense effectivement réalisée, demeurent régulièrement inférieurs aux crédits votés. Cet écart reflète à la fois des contraintes de financement, des limitations opérationnelles et des ajustements en cours d'exercice.

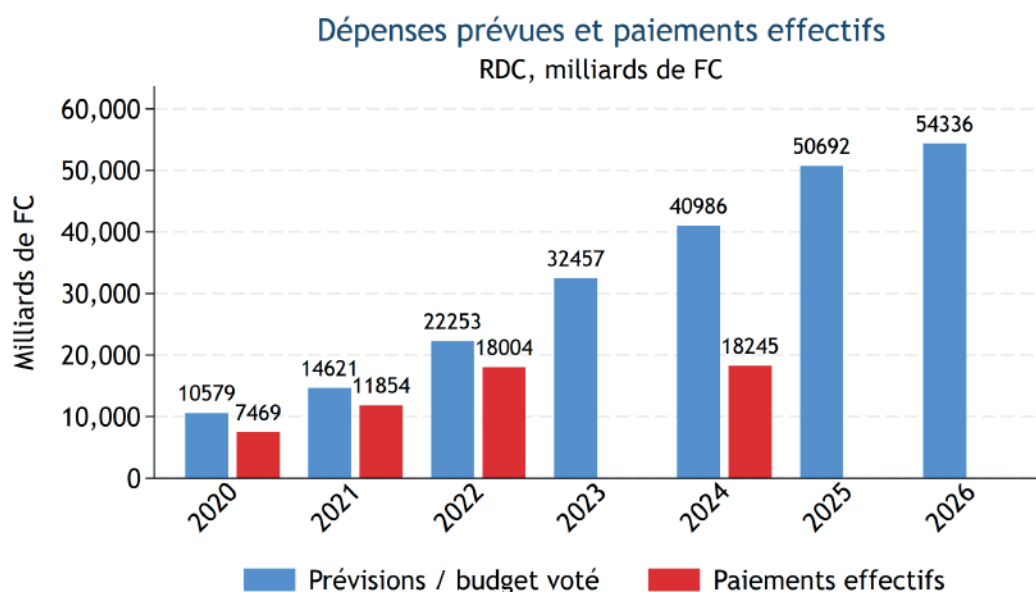


FIGURE 8 - Dépenses prévues et paiements effectifs

Source : calculs BDO DRC à partir des lois de finances et des documents d'exécution budgétaire, Ministère du Budget, 2013-2024

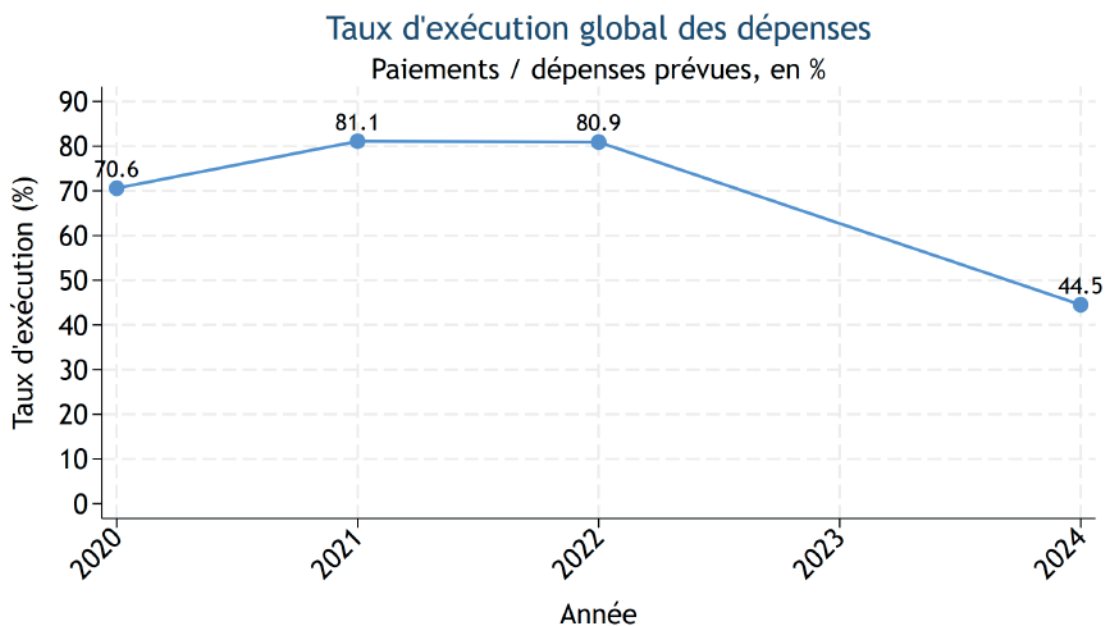
Note : les données relatives aux paiements effectifs pour 2023 ne sont pas disponibles dans les sources officielles.

Une phase de convergence relative est observée jusqu'en 2021--2022, traduisant une amélioration de l'exécution budgétaire. À partir de 2023, les écarts se creusent de nouveau, illustrant un décalage croissant entre ambitions budgétaires et capacités d'exécution.

## 3.2. Taux d'exécution global

Le taux d'exécution budgétaire, défini comme le rapport entre paiements et crédits votés, synthétise la capacité de mise en œuvre du budget.

Son évolution confirme l'amélioration observée jusqu'en 2021--2022, suivie d'une dégradation marquée à partir de 2023. En 2024, le taux d'exécution atteint un niveau particulièrement faible, révélant une rupture dans la dynamique d'exécution.



**FIGURE 9** - Taux d'exécution global des dépenses

Source : calculs BDO DRC à partir des documents d'exécution budgétaire, Ministère du Budget, 2020-2024.

Note : les données relatives aux paiements effectifs pour 2023 ne sont pas disponibles dans les sources officielles.

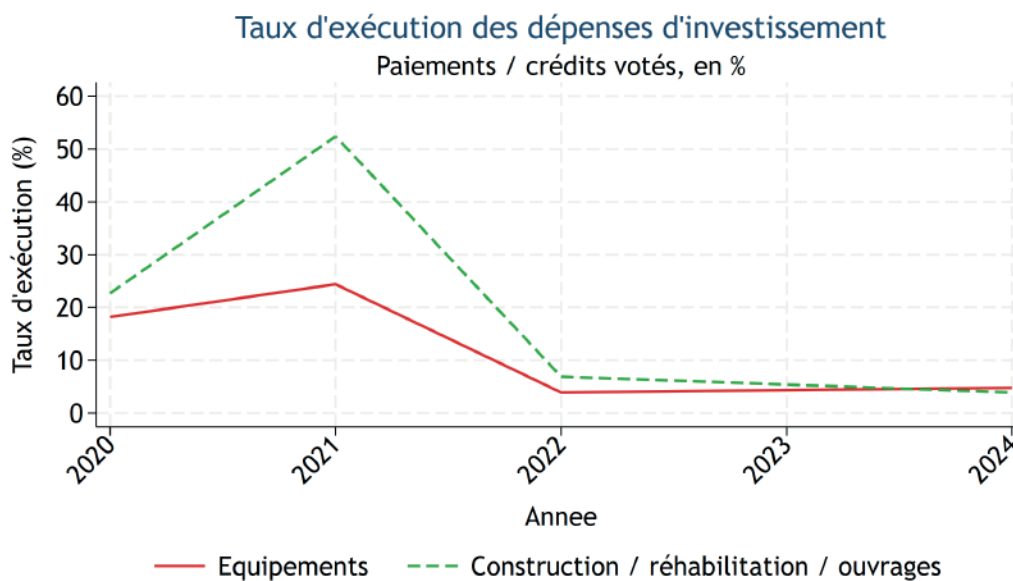
Cette évolution accroît l'incertitude budgétaire et limite la prévisibilité de l'action publique.

## 3.3. Focus sur les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement constituent la principale source d'écart entre prévisions et réalisations. Malgré leur importance croissante dans la programmation budgétaire, leur niveau d'exécution demeure structurellement faible.

Cette sous-exécution s'explique notamment par des contraintes administratives, des délais de passation des marchés, des capacités d'absorption limitées et des tensions de trésorerie





**FIGURE 10** - Taux d'exécution des dépenses d'investissement

Source : calculs BDO DRC à partir des lois de finances et documents d'exécution budgétaire, Ministère du Budget, 2019-2024.

Note : les données relatives aux paiements effectifs pour 2023 ne sont pas disponibles dans les sources officielles.

En pratique, les dépenses d'investissement constituent la principale variable d'ajustement budgétaire, ce qui limite leur contribution effective à la croissance.

### 3.4. Analyse de la chaîne de dépense

L'analyse de la chaîne de dépense met en évidence des points de rupture persistants entre crédits votés, engagements, ordonnancements et paiements.

Ces écarts traduisent des contraintes structurelles, notamment les tensions de trésorerie, le poids des dépenses rigides - en particulier les rémunérations et le service de la dette - ainsi que des limitations administratives et opérationnelles. Ces facteurs conduisent à une priorisation des dépenses en cours d'exercice et au report de certaines opérations, en particulier dans l'investissement.

Ainsi, l'augmentation des ressources publiques ne se traduit pas nécessairement par une hausse équivalente des paiements effectifs.

**Lecture BDO.** L'analyse historique met en évidence une contrainte structurelle majeure des finances publiques congolaises : l'écart persistant entre ambitions budgétaires et capacités effectives d'exécution. Cette contrainte, particulièrement marquée pour les dépenses d'investissement, limite l'impact du budget sur la croissance. Dans ce contexte, la crédibilité de la Loi de finances 2026 dépendra avant tout de la capacité à améliorer concrètement les conditions d'exécution budgétaire.

## 4. Analyse critique de la Loi de finances 2026

La Loi de finances 2026 doit être appréciée à l'aune de sa cohérence macroéconomique, de la robustesse de ses hypothèses et de sa capacité effective d'exécution. L'enjeu n'est pas tant de juger son niveau d'ambition que d'évaluer la probabilité que les objectifs affichés puissent être atteints dans les conditions économiques et institutionnelles actuelles.

Dans ce cadre, l'analyse critique du budget 2026 s'articule autour de trois dimensions : le réalisme des recettes, la crédibilité des dépenses et l'exposition aux risques budgétaires.

### 4.1. Risques budgétaires explicites et implicites

L'environnement budgétaire de 2026 est caractérisé par une combinaison de risques dont la simultanéité accroît la vulnérabilité globale.

Les risques macroéconomiques occupent une place centrale, en particulier ceux liés aux prix des matières premières, à la croissance mondiale et aux conditions financières internationales. Compte tenu de la structure de l'économie congolaise, ces chocs peuvent affecter simultanément les recettes publiques, le taux de change et l'inflation.

Le taux de change constitue à cet égard un risque budgétaire majeur. La structure des finances publiques repose sur un décalage entre des recettes largement libellées en devises et des dépenses majoritairement exprimées en francs congolais. Un écart durable entre le taux projeté et le taux effectivement observé peut ainsi affecter la dynamique des recettes et contraindre l'exécution des dépenses.

Les risques sécuritaires demeurent également significatifs, en raison de leur impact potentiel sur les dépenses publiques et l'activité économique.

Sur le plan budgétaire, la dynamique de la masse salariale constitue un enjeu structurant, en limitant les marges de manœuvre pour les dépenses d'investissement.

Les risques liés à l'exécution budgétaire apparaissent toutefois comme les plus déterminants dans l'appréciation globale du budget. Les dysfonctionnements observés dans la chaîne de dépense traduisent des contraintes persistantes qui affectent la capacité de mise en œuvre du budget.

Enfin, l'incertitude entourant les financements extérieurs constitue un facteur de risque supplémentaire.

Dans l'ensemble, ces risques se renforcent mutuellement, ce qui accroît leur impact potentiel.

### 4.2. Crédibilité budgétaire : entre ambition, contraintes et capacités d'exécution

L'appréciation de la crédibilité du budget 2026 repose sur la cohérence entre ses ambitions, ses hypothèses et ses capacités effectives d'exécution. Le budget s'inscrit dans une trajectoire d'expansion des finances publiques, portée par une progression attendue des recettes et une orientation marquée vers l'investissement.

Toutefois, cette ambition repose sur des hypothèses dont la réalisation demeure incertaine. Les prévisions de recettes apparaissent globalement cohérentes, mais relativement ambitieuses, et fortement dépendantes de la performance du secteur extractif, de l'évolution des conditions internationales et du taux de change. La concentration des recettes autour de quelques sources majeures, notamment l'impôt sur les bénéfices et profits, la TVA et les revenus extractifs, constitue un facteur de vulnérabilité. En particulier, l'hypothèse de taux de change retenue peut conduire à une surestimation des recettes en francs congolais si le taux observé reste inférieur.

Au-delà des hypothèses de recettes, l'analyse de la chaîne de dépense met en évidence des contraintes structurelles qui limitent la capacité de l'État à traduire les ressources mobilisées en dépenses effectives. Les écarts entre crédits votés, engagements, ordonnancements et paiements reflètent des dysfonctionnements persistants à différents niveaux du processus d'exécution. Les contraintes de trésorerie, le poids des dépenses rigides - notamment les rémunérations et le service de la dette - ainsi que les délais administratifs contribuent à ralentir les décaissements.

Dans ce contexte, les dépenses d'investissement, bien que centrales dans la stratégie budgétaire, apparaissent particulièrement exposées au risque de sous-exécution. Les données historiques montrent qu'elles constituent la principale variable d'ajustement en cours d'exercice, ce qui limite leur impact économique effectif.

Ainsi, la crédibilité du budget 2026 apparaît conditionnée moins par son niveau que par sa faisabilité opérationnelle. Les risques combinés de surestimation des recettes et de sous-exécution des dépenses pourraient entraîner un écart significatif entre les objectifs annoncés et les résultats effectivement obtenus.

**BDO Insight.** La Loi de finances 2026 se caractérise par une ambition budgétaire réelle, mais contrainte par des facteurs structurels persistants. Sa crédibilité dépendra avant tout de la capacité à sécuriser les recettes, à améliorer l'exécution de la dépense publique et à réduire l'écart entre programmation et réalisation. À défaut, le risque est que l'impact économique effectif du budget demeure significativement en deçà des objectifs affichés. economic impact of the budget is likely to remain significantly below expectations.

## 5. Implications pour les entreprises et investisseurs

Les orientations de la Loi de finances 2026 et les caractéristiques de l'exécution budgétaire en République démocratique du Congo ont des implications directes sur l'environnement des affaires. Pour les acteurs économiques, le budget constitue moins un cadre de programmation qu'un signal sur la capacité effective de l'État à générer des flux financiers et à soutenir l'activité.

Dans ce contexte, les implications du budget 2026 peuvent être analysées à trois niveaux : les opportunités et risques pour les investisseurs, les contraintes opérationnelles pour les entreprises et les enjeux de gouvernance pour les partenaires techniques et financiers.

### 5.1. Pour les investisseurs

La structure du budget 2026 traduit une orientation vers le financement des infrastructures, des équipements et de secteurs stratégiques, notamment les affaires économiques, la défense et les services publics. Cette configuration crée des opportunités d'investissement, en particulier dans les travaux publics, l'énergie, les services et les activités liées au secteur extractif.

Toutefois, ces opportunités doivent être relativisées au regard de l'historique d'exécution budgétaire. Les dépenses d'investissement, bien que prioritaires dans la programmation, présentent les plus fortes incertitudes d'exécution, ce qui réduit la visibilité des projets et accroît le risque de décalage entre annonces et réalisations.

Dans ce contexte, les investisseurs sont incités à adopter des approches sélectives, en privilégiant des projets bénéficiant de financements sécurisés, d'un portage institutionnel solide ou de partenariats avec des acteurs disposant d'une capacité d'exécution avérée. La prise en compte du risque d'exécution devient ainsi un déterminant central de la décision d'investissement.

## 5.2. Pour les entreprises

Les entreprises opérant en République démocratique du Congo, en particulier celles exposées à la dépense publique, sont directement affectées par la qualité de l'exécution budgétaire. Le décalage entre crédits votés et paiements effectifs limite la valeur prédictive du budget pour l'activité économique à court terme.

Pour les fournisseurs de l'État, ce contexte se traduit par un risque élevé de retard de paiement, susceptible d'affecter la trésorerie, les marges et la continuité des opérations. Cette situation impose une gestion active du risque client, notamment à travers la sécurisation contractuelle, la diversification des revenus et une gestion prudente des engagements.

Par ailleurs, l'environnement macroéconomique demeure marqué par des tensions sur le marché des changes et un niveau élevé de dollarisation. Ces facteurs influencent directement le coût des intrants, la formation des prix et la rentabilité des activités dépendantes des importations.

Dans ce cadre, la gestion du risque de change, l'adaptation des structures de coûts et la sécurisation des approvisionnements constituent des leviers essentiels de performance.

## 5.3. Pour les partenaires techniques et financiers

Pour les partenaires techniques et financiers, la Loi de finances 2026 constitue un cadre d'évaluation de la qualité de la politique budgétaire et de la gestion des finances publiques. L'analyse porte moins sur le niveau des ressources que sur la cohérence des allocations, la soutenabilité budgétaire et la capacité d'exécution.

Les écarts persistants entre programmation et exécution constituent un enjeu majeur, en affectant la prévisibilité des financements et l'efficacité des projets. Cette situation renforce l'importance des dispositifs de suivi, de transparence budgétaire et de renforcement des capacités institutionnelles.

Dans ce contexte, les partenaires sont susceptibles de privilégier des approches axées sur les résultats, avec une attention particulière portée aux mécanismes d'exécution et à la qualité de la gouvernance budgétaire.

**Lecture BDO.** Pour les acteurs économiques, la Loi de finances 2026 doit être interprétée comme un cadre d'intention plutôt que comme une garantie d'exécution. Les opportunités identifiées sont réelles, mais leur matérialisation dépendra avant tout de la capacité de l'État à transformer les engagements budgétaires en flux financiers effectifs.

## 6. Conclusion

La Loi de finances 2026 s'inscrit dans une dynamique d'expansion budgétaire visant à soutenir la croissance, dans un environnement marqué par des contraintes macroéconomiques persistantes et une forte exposition aux chocs externes. Elle traduit une volonté de renforcer la mobilisation des ressources publiques et de soutenir l'investissement, tout en répondant aux impératifs de fonctionnement et de souveraineté de l'État.

L'analyse met en évidence une progression des agrégats budgétaires et une orientation affirmée vers les infrastructures et les secteurs stratégiques. Toutefois, ces évolutions reposent sur des équilibres encore fragiles, caractérisés par une dépendance persistante aux recettes extractives, une pression fiscale limitée et une forte sensibilité aux conditions macroéconomiques.

La mise en perspective historique souligne une contrainte structurelle majeure : l'écart récurrent entre les crédits votés et les paiements effectifs, particulièrement prononcé pour les dépenses d'investissement. Cette situation limite la capacité du budget à produire des effets économiques à la hauteur des ambitions affichées.

Dans ce contexte, la portée effective de la Loi de finances 2026 dépendra moins de son niveau que de sa capacité d'exécution. L'enjeu central réside dans la sécurisation des recettes, la maîtrise des risques budgétaires et l'amélioration des mécanismes d'exécution.

Pour les entreprises, les investisseurs et les partenaires, le budget doit être interprété non seulement comme un cadre de programmation, mais comme un indicateur de la capacité de l'État à générer des flux financiers effectifs et à soutenir durablement l'activité économique.

**Message final.** En République démocratique du Congo, l'enjeu budgétaire central ne réside pas dans l'ampleur des montants votés, mais dans la capacité à les transformer en résultats concrets. La crédibilité budgétaire constitue ainsi la clé de lecture du budget 2026 et le principal déterminant de son impact économique.

## Sources

Les analyses présentées dans cette note reposent principalement sur l'exploitation des documents budgétaires officiels publiés par le Ministère du Budget de la République démocratique du Congo, complétés par des données macroéconomiques issues d'institutions nationales et internationales, notamment la Banque Centrale du Congo et l'Institut National de la Statistique, ainsi que par les données de la Banque mondiale (World Development Indicators), sur la période 2013 -2026.

- [1] République démocratique du Congo - Ministère du Budget. Lois de finances. Kinshasa, 2013-2026.
- [2] République démocratique du Congo - Ministère du Budget. Exposés des motifs des lois de finances. Kinshasa, 2013-2026.
- [3] République démocratique du Congo - Ministère du Budget. Annexes explicatives des recettes et des dépenses (documents budgétaires no4 et no5, et volumes associés). Kinshasa, 2013-2026.
- [4] République démocratique du Congo - Ministère du Budget. Documents d'exécution budgétaire (rapports et situations des recettes et des dépenses). Kinshasa, différentes éditions, 2013-2024.
- [5] République démocratique du Congo - Ministère du Budget. Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT). Kinshasa, 2026-2028.
- [6] République démocratique du Congo - Ministère du Budget. Déclaration sur les risques budgétaires. Kinshasa, 2026.
- [7] Banque Centrale du Congo (BCC). Notes de conjoncture hebdomadaires, condensés statistiques et rapports de politique monétaire. Kinshasa, différentes éditions.
- [8] Institut National de la Statistique (INS). Indice des prix à la consommation et statistiques économiques nationales. Kinshasa, différentes éditions.
- [9] Banque mondiale. World Development Indicators (WDI). Base de données, différentes éditions.

## Abbreviations

- BA** : Budgets annexes
- BCC** : Banque centrale du Congo
- BDO DRC Economic Insights** : Publication d'analyse économique produite par BDO DRC
- CBMT** : Cadre budgétaire à moyen terme
- CDF/FC** : Franc congolais
- CS** : Comptes spéciaux
- DGI** : Direction générale des impôts
- DGDA** : Direction générale des douanes et accises
- DGRAD** : Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations
- IBP** : Impôt sur les bénéfices et profits
- INS** : Institut national de la statistique
- IPR** : Impôt professionnel sur les rémunérations
- IRPP** : Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
- IS** : Impôt sur les sociétés
- PIB** : Produit intérieur brut
- TVA** : Taxe sur la valeur ajoutée

## Annexes statistiques budgétaires

Les annexes ci-dessous présentent les principales séries budgétaires mobilisées dans l'analyse de la Loi de finances 2026 de la République démocratique du Congo. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliards de FC.



## Annexe A. Hypothèses macroéconomiques et cadrage budgétaire 2026

TABLE 4 - Principales hypothèses macroéconomiques retenues pour 2026

Indicateur	Valeur
Taux de croissance du PIB (%)	5,3
Déflateur du PIB (%)	13,8
Taux d'inflation moyen (%)	4,4
Taux d'inflation fin période (%)	6,1
Taux de croissance du secteur minier (%)	5
Taux de change moyen (FC/USD)	2 467,00
Taux de change fin période (FC/USD)	2 634,10
PIB réel (milliards FC)	19 465,00
PIB nominal (milliards FC)	269 291,90

Source : Loi de finances 2026, exposé des motifs.

TABLE 5 - Loi de finances 2026, exposé des motifs.

Agrégat	Montant
Budget total (recettes = dépenses)	54 335,80
Budget général	48 969,30
Recettes internes du budget général	34 578,90
Recettes extérieures du budget général	14 390,30
Budgets annexes	962,3
Comptes spéciaux	4 404,20

Source : Loi de finances 2026, Doc. no1.



## Annexe B. Recettes budgétaires : séries historiques

### B.1. Recettes agrégées du budget général (2013-2019)

TABLE 6 - Recettes agrégées du budget général en RDC (2013-2019)

Année	BG prév.	BG réal.	Rec. int. prév.	Rec. int. réal.	Rec. fiscales prév.	Rec. fiscales réal.	Rec. non fiscales prév.	Rec. non fiscales réal.
2013	6 434,70	4 111,10	4 601,40	3 524,50	4 550,60	3 671,00	946,7	390,1
2014	7 449,00	4 725,40	5 480,40	4 344,50	4 415,20	3 486,80	654,7	568,6
2015	7 586,20	4 862,70	6 004,20	4 420,30	4 954,10	3 770,60	622,5	500,2
2016	5 497,50	4 507,60	4 387,00	3 655,20	3 029,70	2 574,20	586,9	463,1
2017	10 223,30	4 739,40	6 376,00	3 814,10	4 634,80	2 336,80	443,3	351,1
2018	8 927,90	8 029,30	6 678,20	7 086,60	5 251,20	5 493,40	1079,30	1362,10
2019	9 604,90	8 299,30	8 443,90	7 134,80	6 656,80	5 611,90	1207,60	1066,40

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances et rapports d'exécution), 2013-2026.

### B.2. Recettes agrégées du budget général (2020-2026)

TABLE 7 - Recettes agrégées du budget général en RDC (2020-2026)

Année	BG prév.	BG réal.	Rec. int. prév.	Rec. int. réal.	Rec. fiscales prév.	Rec. fiscales réal.	Rec. non fiscales prév.	Rec. non fiscales réal.
2020	9 788,50	8 488,60	6 687,80	7 021,30	4 903,20	5 604,00	1 191,10	1 211,50
2021	15 331,40	14 658,00	10 886,80	11 656,80	5 448,50	6 154,30	891,2	885,2
2022	20 408,30	23 863,20	14 755,90	18 432,80	11 696,90	15 136,00	2 664,10	2 657,40
2023	30 299,60	26 662,00	22 786,50	20 573,20	18 339,10	16 559,80	3 532,00	3 210,10
2024	40 790,30	41 173,60	27 195,60	28 306,80	19 938,50	20 741,60	4 910,70	4 656,10
2025	45 749,60	38 081,20	30 647,90	30 367,00	22 831,80	21 139,40	6 483,80	5 352,70
2026	48 969,30	-	34 578,90	-	25 463,30	-	5 566,50	-

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances et rapports d'exécution), 2013-2026.

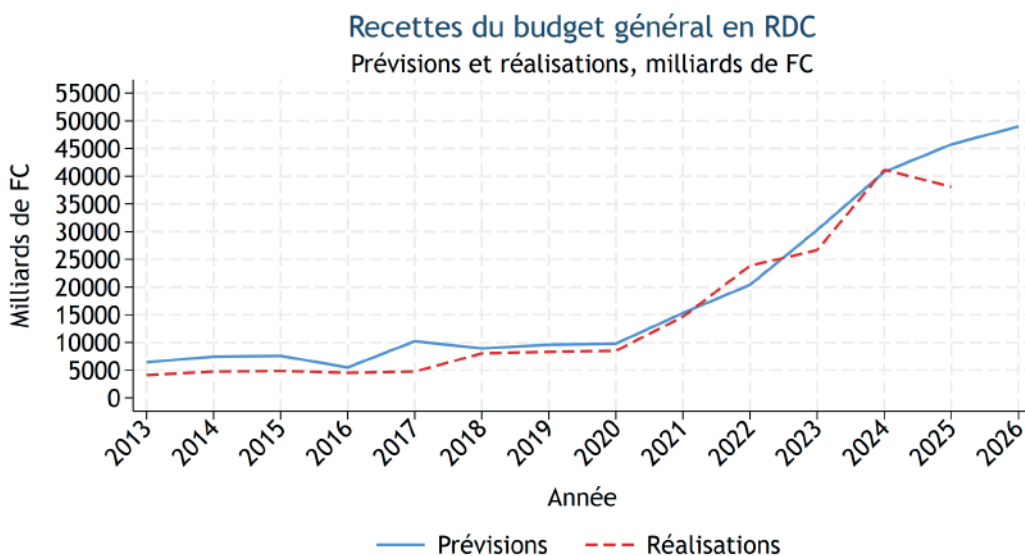


FIGURE 11 - Recettes du budget général : prévisions et réalisations

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances et rapports d'exécution), 2013-2026.

### B.3. Composition des principales recettes fiscales (2013-2019)

TABLE 8 - Composition des principales recettes fiscales en RDC (2013-2019)

Année	IRPP prév.	IRPP réal.	IS prév.	IS réal.	TVA prév.	TVA réal.	Accises prév.	Accises réal.	Douanes prév.	Douanes réal.
2013	538,2	527,7	324,1	299,3	1 337,30	960,3	468,5	374,7	471,8	533,2
2014	714,7	576,1	446,3	500,9	1 922,60	1 412,00	543,5	330,6	721,2	721,2
2015	772,8	363,2	759,4	1 011,30	1 885,50	1 417,00	602,7	386,7	765,3	566,5
2016	633,8	546,7	436,5	514,4	1 413,00	1 128,10	437,5	422,8	594,2	419,2
2017	1 048,00	718,6	642,1	751,1	2 038,50	1 244,00	462,5	426,2	973,6	411,3
2018	851,5	907,9	928,3	1 772,60	2 097,10	1 605,40	478,2	480	842,2	646,7
2019	1 066,90	852,6	1 723,70	1 677,30	2 437,60	1 826,60	599,3	525,8	764,4	670,4

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Annexes explicatives des recettes), 2013-2026.

Note : IRPP = impôts sur le revenu des personnes physiques ; IS = impôts sur les sociétés.

### B.4. Composition des principales recettes fiscales (2020-2026)

TABLE 9 - Composition des principales recettes fiscales en RDC (2020-2026)

Année	IRPP prév.	IRPP réal.	IS prév.	IS réal.	TVA prév.	TVA réal.	Accises prév.	Accises réal.	Douanes prév.	Douanes réal.
2020	1 064,50	1 122,50	862,2	1 183,90	1 866,60	2 108,80	592,1	582	482,2	550,6
2021	1 487,20	1 520,40	2 370,00	2 707,60	3 113,50	3 156,90	762,3	774,6	856,7	762,4
2022	1 921,30	1 808,50	2 982,40	7 073,40	4 176,40	3 645,50	1 150,70	948,7	1 196,30	1 441,60
2023	2 039,10	2 176,10	8 466,90	6 234,80	4 422,50	4 533,40	1 442,70	1 218,20	1 496,10	1 981,70
2024	2 743,90	2 934,80	7 517,40	7 994,40	5 309,00	5 768,40	1 870,60	1 453,90	1 804,70	2 193,40
2025	3 117,20	3 612,30	8 075,80	7 360,40	6 565,50	5 904,80	2 183,80	1 785,40	1 846,20	2 163,90
2026	4 052,90	-	8 594,40	-	5 822,10	-	2 345,10	-	2 438,70	-

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Annexes explicatives des recettes), 2013-2026.

Note : IRPP = impôts sur le revenu des personnes physiques ; IS = impôts sur les sociétés.

### B.5. Sources détaillées des recettes du budget général (2018-2021)

TABLE 10 - Sources détaillées des recettes du budget général en RDC (2018-2021)

Année	DGI hp prév.	DGI hp réal.	DGDA prév.	DGDA réal.	DGRAD hp prév.	DGRAD hp réal.	Pétrole prév.	Pétrole réal.	Ext. prév.	Ext. réal.
2018	2 700,90	3 664,30	2 550,30	1 829,10	1 079,30	1 362,10	272,7	231,1	2 249,70	942,7
2019	4 011,40	3 602,30	2 645,40	2 009,60	1 207,60	1 066,40	429,5	345,7	1 161,00	1 164,50
2020	3 029,20	3 577,70	1 873,90	2 026,30	1 191,10	1 157,90	243,5	205,8	3 100,80	1 467,40
2021	5 670,40	6 231,40	2 997,70	3 033,30	1 803,80	1 950,10	264,8	442	4 444,60	3 001,10

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Annexes explicatives des recettes et rapports d'exécution), 2018-2021.

Note : hp = hors pétrole ; Ext. = recettes extérieures.

TABLE 11 - Budgets annexes et comptes spéciaux en RDC (2018-2021)

Année	BA prév.	BA réal.	CS prév.	CS réal.
2018	917,2	276,4	508,1	428,5
2019	169,7	268,1	577,8	507,5
2020	205,2	315,6	585,4	562,9
2021	397,6	198,8	892,6	739,4

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Annexes budgétaires), 2018-2021.

Note : BA = budgets annexes ; CS = comptes spéciaux.

## B.6. Sources détaillées des recettes du budget général (2022-2026)

TABLE 12 - Sources détaillées des recettes du budget général en RDC (2022-2026)

Année	DGI hp prév.	DGI hp réal.	DGDA prév.	DGDA réal.	DGRAD hp prév.	DGRAD hp réal.	Pétrole prév.	Pétrole réal.	Ext. prév.	Ext. réal.
2022	7 131,00	11 281,10	4 565,90	3 854,90	2 664,10	2 657,40	395	639,4	5 652,40	5 430,40
2023	13 389,60	11 544,40	4 949,50	5 015,40	3 532,00	2 792,70	615,4	478	7 513,20	6 088,80
2024	13 812,40	14 971,10	6 126,10	5 770,50	3 844,60	4 063,90	624,1	563,6	13 594,70	12 866,80
2025	16 138,70	14 968,00	6 693,10	6 171,40	4 935,40	4 539,20	583,1	287,3	15 101,70	7 714,20
2026	18 623,60	-	6 873,50	-	4 598,00	-	483,8	-	14 390,30	-

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Annexes explicatives des recettes) et Loi de finances 2026.

Note : hp = hors pétrole ; Ext. = recettes extérieures.

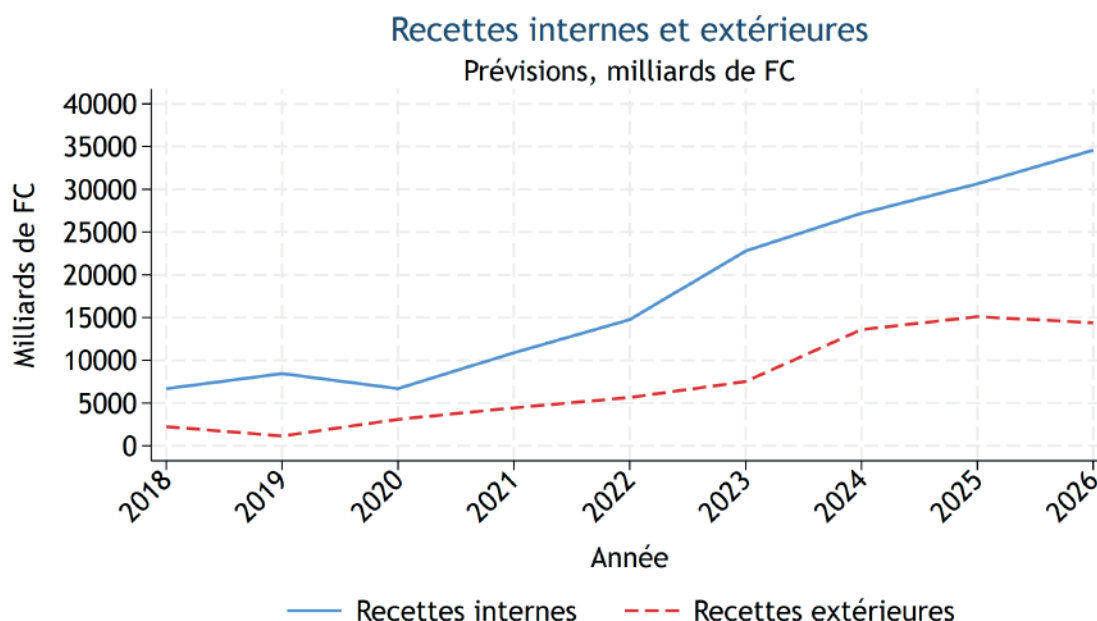


FIGURE 12 - Recettes internes et recettes extérieures

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2018-2026.

TABLE 13 - Budgets annexes et comptes spéciaux en RDC (2022-2026)

Année	BA prév.	BA réal.	CS prév.	CS réal.
2022	410	309,1	1 434,70	1 988,40
2023	541,9	168,3	1 615,20	1 945,10
2024	720,4	22,1	2 899,30	1 805,80
2025	903	489,1	4 039,20	1 096,70
2026	962,3	-	4 404,20	-

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Annexes budgétaires) et Loi de finances 2026.

Note : BA = budgets annexes ; CS = comptes spéciaux.

## Annexe C. Dépenses prévues : structure et évolution

### C.1. Dépenses prévues par titre (2019-2026)

TABLE 14 - Évolution des dépenses prévues par titre en RDC (2019-2026)

Titre	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Dette publique en capital	2 060,00	1 509,60	1 146,90	1 006,90	955,8	645	408,6	353
Frais financiers	907,8	1 175,40	220,2	630,6	261,4	269,7	32	255,5
Dépenses de personnel	14 033,00	12 097,40	8 740,50	7 673,70	6 313,80	5 294,60	4 806,30	3 682,50
Biens et matériels	804,7	794,4	484,9	389,5	321,5	227,4	211,7	194,2
Dépenses de prestations	6 617,40	6 206,30	1 130,80	1 564,60	791	557,3	495,2	562,7
Transferts et interventions de l'État	8 533,80	6 985,10	7 065,50	7 414,10	4 510,50	2 289,90	1 389,20	1 942,30
Équipements	10 804,20	11 589,50	12 754,00	6 867,10	3 819,00	3 052,00	1 824,00	1 456,40
Construction, réfection et réhabilitation	5 208,30	5 391,90	5 823,40	4 753,10	3 435,40	1 219,30	621,5	1158,2
Budgets annexes	962,3	903	720,4	541,9	410	362,8	205,2	169,7
Comptes spéciaux	4 404,20	4 039,20	2 899,30	1 615,20	1 434,70	702,6	585,4	577,8
Dépenses totales	54 335,80	50 691,80	40 986,00	32 456,80	22 253,00	14 620,60	10 579,10	10 352,30

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2019-2026.

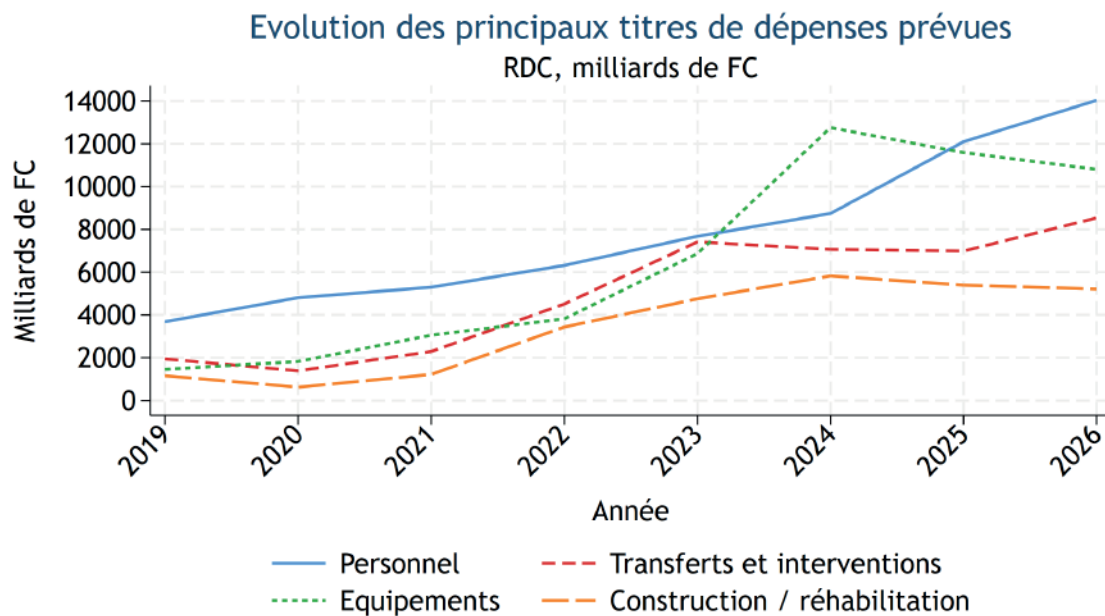


FIGURE 13 - Évolution des principaux titres de dépenses prévues  
Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2019-2026.

## C.2. Dépenses prévues par grandes fonctions (2020-2026)

TABLE 15 - Évolution des dépenses prévues par grandes fonctions en RDC (2020-2026)

Grande fonction	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Services généraux des administrations publiques	13 084,10	11 306,40	9 783,40	10 259,50	6 922,70	5 016,50	3 141,00
Défense	7 991,80	7 884,30	2 537,40	2 124,60	1 183,50	590,3	560,1
Ordre et sécurité publics	4 278,60	3 356,50	2 287,30	1 428,40	1 187,70	902,10	800,20
Affaires économiques	10 054,70	8 725,60	8 632,60	6 977,30	4 546,80	1 985,00	1 436,60
Protection de l'environnement	448,70	386,10	327,10	248,70	130,9	43,7	31,8
Logement et équipements collectifs	280,90	332,00	629,00	329,20	156,20	117,90	105,60
Santé	5 065,00	5 553,00	5 342,20	2 850,70	1 766,10	1 543,50	981,20
Religion, culture, sports et loisirs	421,00	363,20	310,20	314,00	254,10	136,60	119,3
Enseignement	6 599,80	6 845,00	6 788,60	5 181,60	3 756,80	2 929,60	2 365,10
Protection sociale	744,60	997,60	728,50	585,50	503,60	289,9	247,6

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2020-2026.

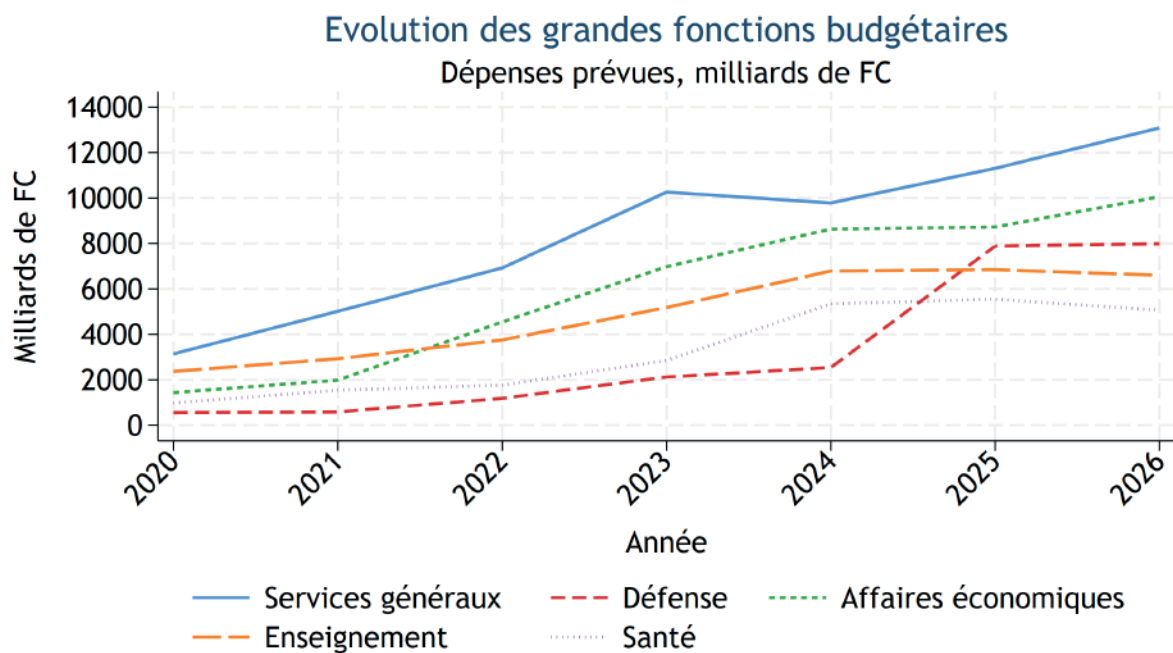


FIGURE 14 - Évolution des dépenses par grandes fonctions

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2020-2026.

### C.3. Décomposition de la dette publique en capital (2019-2026)

TABLE 16 - Évolution de la dette publique en capital en RDC (2019-2026)

Poste	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Dette extérieure	860	505	442,7	688,4	653,2	414	112,7	75,3
Dette intérieure	1200,00	1004,60	704,1	318,5	302,6	231,1	295,9	277,7
Total	2 060,00	1509,60	1 146,90	1006,90	955,8	645	408,6	353

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2019-2026.

### C.4. Décomposition des frais financiers (2020-2026)

TABLE 17 - Évolution des frais financiers en RDC (2020-2026)

Poste	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Intérêts sur la dette intérieure	654,4	1012,40	143,6	449,9	187,1	150,6	150,6
Intérêts sur la dette extérieure	253,4	163	76,5	180,7	74,3	119	119
Total	907,8	1 175,40	220,2	630,6	261,4	269,7	269,7

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2020-2026.

### C.5. Décomposition des transferts et interventions de l'État (2019-2026)

TABLE 18 - Évolution des transferts et interventions de l'État en RDC (2019-2026)

Poste	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Subventions	223,4	131,1	369,8	523,3	76,1	62,3	18,3	65
Transferts	2 930,50	2 128,50	2 365,80	2 065,60	1 367,40	928,9	704,2	684,8
Interventions de l'État	5 039,50	4 446,40	3 979,00	4 474,30	2 920,80	1 199,40	571,9	1 126,60
Prestations sociales	340,4	279,1	350,9	350,9	146,1	99,4	94,8	65,9
Total	8 533,80	6 985,10	7 065,50	7 414,10	4 510,50	2 289,90	1 389,20	1 942,30

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances), 2019-2026.

## Annexe D. Exécution budgétaire : engagements, paiements et crédibilité

### D.1. Dépenses exécutées par titre : engagements (2020-2024)

TABLE 19 - Dépenses exécutées par titre - engagements (2020-2024)

Titre	2024	2023	2022	2021	2020
Dettes publiques en capital	299,6	-	1 115,70	1 266,80	537,7
Frais financiers	131,2	-	173,9	137,5	55,6
Dépenses de personnel	9 119,90	-	7 029,50	5 695,10	5 397,30
Biens et matériels	1 133,80	-	1 047,80	442,8	301,1
Dépenses de prestations	3 157,30	-	3 759,00	1 328,70	647,2
Transferts et interventions de l'État	7 129,50	-	8 972,10	3 504,90	1 924,90
Équipements	958,3	-	251,8	807,5	475,6
Construction, réfection et réhabilitation	510,3	-	415,5	710,4	234,1
Dépenses totales	22 440,00	-	22 765,30	13 893,60	9 573,60

Source : Documents d'exécution budgétaire du Ministère du Budget, 2020-2024.

### D.2. Dépenses exécutées par titre : paiements (2020-2024)

TABLE 20 - Dépenses exécutées par titre - paiements (2020-2024)

Titre	2024	2023	2022	2021	2020
Dettes publiques en capital	277,2	-	891,8	1 175,60	388,7
Frais financiers	131,2	-	164,6	129,8	22,7
Dépenses de personnel	8 886,90	-	6 744,80	5 527,60	4 875,70
Biens et matériels	801,7	-	770,8	298,1	214
Dépenses de prestations	2 378,20	-	3 123,60	1 040,20	410,5
Transferts et interventions de l'État	4 924,90	-	5 921,90	2 299,90	1 083,80
Équipements	615,8	-	148,2	743,5	332,4
Construction, réfection et réhabilitation	229	-	238	639,2	141,1
Dépenses totales	18 244,80	-	18 003,60	11 854,00	7 468,90

Source : Documents d'exécution budgétaire du Ministère du Budget, 2020-2024.

### D.3. Taux d'exécution des dépenses par titre en 2024

TABLE 21 - Crédibilité de l'exécution budgétaire par titre en 2024

Titre	Prévision 2024	Engagement 2024	Paiement 2024	Paiement / Prévision (%)
Dettes publiques en capital	1 146,90	299,6	277,2	24,2
Frais financiers	220,2	131,2	131,2	59,6
Dépenses de personnel	8 740,50	9 119,90	8 886,90	101,7
Biens et matériels	484,9	1 133,80	801,7	165,3
Dépenses de prestations	1 130,80	3 157,30	2 378,20	210,3
Transferts et interventions de l'État	7 065,50	7 129,50	4 924,90	69,7
Équipements	12 754,00	958,3	615,8	4,8
Construction, réfection et réhabilitation	5 823,40	510,3	229	3,9

Source : Calculs BDO DRC à partir des documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances et rapports d'exécution), 2024.

## D.4. Dépenses exécutées par grandes fonctions : paiements (2013-2024)

TABLE 22 - Paiements par grandes fonctions en RDC (2018-2024)

Grande fonction	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Services généraux des administrations publiques	6 527,80	-	8 017,50	5 267,90	2 527,60	-	2 902,60
Défense	2 003,20	-	2 101,50	911,5	595,7	-	620,4
Ordre et sécurité publics	2 046,90	-	1 460,80	10 18,70	793,9	-	578,9
Affaires économiques	1 521,50	-	1 537,60	837,4	500,6	-	377,2
Protection de l'environnement	43,9	-	56,7	32,1	15,1	-	21
Logement et équipements collectifs	127,1	-	174,5	67,5	41,7	-	67,9
Santé	1 378,10	-	841,1	920,3	658,7	-	440,9
Religion, culture, sports et loisirs	333,4	-	297,2	196,8	119	-	121,7
Enseignement	4 089,80	-	3 338,20	2 456,20	2 118,30	-	1 066,60
Protection sociale	173	-	178,5	145,6	98,1	-	69,7

Source : Documents d'exécution budgétaire du Ministère du Budget, 2013-2024.

TABLE 23 - Paiements par grandes fonctions en RDC (2013-2017)

Grande fonction	2017	2016	2015	2014	2013
Services généraux des administrations publiques	1 692,60	1 674,50	1 884,50	-	1 631,90
Défense	482,40	370,1	374,80	-	314
Ordre et sécurité publics	428,20	386,5	397,60	-	272,4
Affaires économiques	377,40	337,2	558,40	-	452,4
Protection de l'environnement	21,8	18,5	21,9	-	14,9
Logement et équipements collectifs	27,2	130,8	54,6	-	37
Santé	359,50	274,4	246,8	-	219,5
Religion, culture, sports et loisirs	82,9	73,7	80,2	-	50,5
Enseignement	841,90	803,9	775,80	-	531,10
Protection sociale	61,2	54,7	51,1	-	53,5

Source : Documents d'exécution budgétaire du Ministère du Budget, 2013-2024.



## Annexe E. Indicateurs macro-budgétaires complémentaires

TABLE 24 - Évolution des principaux indicateurs macro-budgétaires en RDC (2013-2026)

Année	Taux de change	Croissance (%)	Inflation (%)	Pression fiscale (%)
2013	919,7	9,6	6	8,5
2014	927,3	7,3	3,1	8,1
2015	936,5	6,4	-1,4	8,6
2016	970	0,4	4,4	7,7
2017	1465,90	4,2	35,2	6,7
2018	1613,90	6,1	29,8	7,4
2019	1654,30	0,6	1,4	7
2020	1851,50	0,8	11,1	6,7
2021	1985,90	6,4	27,8	7,9
2022	2 008,40	9,3	10	10,7
2023	2 329,20	8,5	11,3	-
2024	2 802,80	6,1	10,6	-
2025	2 880,50	5,8	2,3	-
2026	2 634,10	5,3	4,4	12,3

Source : Documents budgétaires du Ministère du Budget (Lois de finances et cadrage macroéconomique), 2013-2026.

## Annexe F. Notes méthodologiques

Les séries de recettes et de dépenses mobilisées dans ces annexes sont issues principalement de l'exploitation des documents budgétaires officiels publiés par le Ministère du Budget de la République démocratique du Congo, notamment les lois de finances, les annexes explicatives des recettes et des dépenses, ainsi que les documents d'exécution budgétaire sur la période 2013-2026. Elles sont complétées, pour le cadrage macroéconomique, par des données issues de la Banque Centrale du Congo (BCC) et de l'Institut National de la Statistique (INS). Les données sur la pression fiscale proviennent de la Banque mondiale (World Development Indicators - WDI).

Les données ont fait l'objet d'un travail d'harmonisation afin d'assurer la comparabilité intertemporelle, en tenant compte des éventuelles évolutions de nomenclature budgétaire et de présentation des agrégats dans les documents officiels.

Dans un souci de cohérence terminologique et d'alignement avec les évolutions récentes du cadre fiscal, il convient de noter que la Loi de finances votée le 29 décembre 2025 pour l'exercice 2026 a introduit une nouvelle nomenclature des principaux impôts directs. Ainsi, l'impôt sur les bénéfices et profits (IBP) est désormais désigné comme l'impôt sur les sociétés (IS), tandis que l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR) est remplacé par l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Dans la présente note, ces évolutions sont prises en compte de manière progressive, afin de préserver la cohérence des séries historiques et la comparabilité des données sur la période analysée.

Pour l'exercice 2026, les données utilisées combinent, selon les disponibilités, les informations issues de la Loi de finances votée et celles des documents budgétaires associés (exposé des motifs, annexes explicatives, CBMT).

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en milliards de francs congolais (CDF) afin de faciliter la lecture et les comparaisons dans le temps.

Dans l'analyse de l'exécution budgétaire, la comparaison avec les prévisions repose prioritairement sur les **paiements**, considérés comme l'indicateur le plus pertinent de la dépense effectivement réalisée et de son impact économique. Cette approche permet de mettre en évidence les écarts entre ressources mobilisées, engagements budgétaires et dépenses effectivement décaissées, en lien avec les contraintes de trésorerie.

Par ailleurs, l'interprétation des agrégats budgétaires tient compte du rôle du taux de change dans la formation des recettes et des dépenses publiques, dans un contexte caractérisé par une forte dollarisation de l'économie et une sensibilité des finances publiques aux variations du franc congolais.

Enfin, certaines séries peuvent présenter des écarts mineurs liés aux différences de périmètre entre documents (budget général, budgets annexes, comptes spéciaux) ou à des ajustements de présentation dans les sources officielles.

## À propos des auteurs



**Yves AWA MUGUMA** est Advisory Supervisor chez BDO RDC. Économiste du développement et ingénieur statisticien, il est titulaire d'un Master en Économie du développement, parcours Finances publiques, de l'École d'Économie CERDI (Université Clermont Auvergne, France). Ses travaux portent principalement sur les politiques macroéconomiques, les finances publiques et l'économie des ressources naturelles en Afrique. Il a collaboré avec plusieurs institutions de recherche et organisations internationales sur des questions liées à la gouvernance économique, aux régimes fiscaux des industries extractives et à la mobilisation des ressources domestiques.



**Blaise MBATSHI** est Country Senior Partner & Managing Director de BDO RDC. Expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables (ONEC) et agréé par la Banque Centrale du Congo (BCC) auprès des sociétés financières, il cumule plus de 20 ans d'expérience en audit et en management consulting, avec des responsabilités de direction dans les domaines du conseil, de l'énergie et du secteur public. Ses domaines d'expertise couvrent notamment la gestion des risques, l'audit, le contrôle interne, la fiscalité et l'analyse économique. Il accompagne de nombreuses institutions et organisations dans le renforcement de leurs pratiques financières et de leurs cadres de gouvernance.

## A Propos de BDO

« BDO », « nous », « notre » et « nos » désignent une ou plusieurs entités parmi BDO International Limited, son réseau de cabinets membres indépendants (« le réseau BDO ») ainsi que leurs entités liées.

Le réseau BDO est un réseau international de cabinets indépendants d'expertise comptable, de fiscalité et de conseil, membres de BDO International Limited, qui fournissent des services professionnels sous le nom et la marque BDO (ci-après : « cabinets membres BDO »). BDO International Limited est une société britannique à responsabilité limitée par garantie. Elle constitue l'entité de gouvernance du réseau BDO.

La prestation de services au sein du réseau BDO est coordonnée par Brussels Worldwide Services BV, une société à responsabilité limitée constituée en Belgique. Chacune des entités suivantes – BDO International Limited, Brussels Worldwide Services BV et les cabinets membres BDO – est une entité juridique distincte et ne peut être tenue responsable des actes ou omissions des autres entités. Rien dans les accords ou règles du réseau BDO ne constitue ni n'implique une relation d'agence ou de partenariat entre BDO International Limited, Brussels Worldwide Services BV et/ou les cabinets membres BDO. Ni BDO International Limited ni aucune autre entité centrale du réseau BDO ne fournit de services aux clients.

BDO est la marque utilisée pour désigner le réseau BDO ainsi que chacun des cabinets membres BDO.